



NOTE D'INFORMATION

<u>REFERENCE</u>	<u>OBJET</u>	<u>DATE</u>
2021 – 017	PLAN BLEU VIE SOCIALE ET THÉRAPEUTIQUE AU SEIN DE LA RÉSIDENCE DEBROU : INFORMATION AU VENDREDI 29 JANVIER 2021 – 17H30	29.01.2021

À l'attention de l'ensemble des résidents,
À l'attention de l'ensemble des familles et des proches,
À l'attention des membres du Conseil de la Vie Sociale (CVS),
À l'attention de l'ensemble du personnel,

Madame, Monsieur,

Nos valeurs de bienveillance, d'écoute et d'éco-citoyenneté nous imposent à votre endroit une transparence totale et une collaboration avec tous.

Comme évoqué dans les notes d'information n°2021-001, n°2021-002, n°2021-007, n°2021-009, n°2021-012 et n°2021-014, la Résidence DEBROU fait face à une épidémie de *COVID-19* qui touche les résidents et le personnel de l'établissement.

Comme vous le savez, trois campagnes de dépistage ont eu lieu au cours du mois de janvier 2021 pour tracer l'évolution de l'épidémie de *COVID-19* au sein de l'établissement et prendre les mesures en conséquence.

Cependant, le bien-être psychologique et social de l'ensemble des résidents installés au sein de la Résidence DEBROU reste ma priorité, notre priorité. Aussi, en tant que Directeur et représentant légal de la Résidence DEBROU, je souhaite maintenir au maximum les liens familiaux et sociaux tout assurant à chaque résident, à chaque famille, à chaque membre du personnel et à tout acteur de l'établissement la sécurité qui lui est due.

Aussi, dans le strict respect des dernières recommandations ministérielles, j'ai le plaisir de vous annoncer la levée progressive du confinement des unités de vie « Les Œillets » au A2 et « Les Iris » au B1, d'une part afin d'autoriser les familles à visiter leur proche dans le respect des mesures barrières et sur rendez-vous, et d'autre part afin de permettre aux résidents de profiter à nouveau des espaces conviviaux au sein de leur propre unité de vie. Vous trouverez ces mesures détaillées par unité ci-après.

En revanche, au regard du contexte épidémique au sein de l'unité de vie « Les Dahlias » au B2, j'ai le regret de vous informer que je poursuis la suspension des visites des familles et des proches pour l'instant.

Bien conscients de l'impact psychologique du confinement en vigueur sur les résidents et leur famille au sein de cette unité de vie depuis le début du mois de janvier, soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour endiguer l'épidémie de *COVID-19* et permettre l'ouverture de l'unité de vie « Les Dahlias » au B2 le plus rapidement possible dans le respect des recommandations des autorités sanitaires.

Par ailleurs, et toujours en vue de favoriser la vie sociale et thérapeutique des résidents au sein de la Résidence DEBROU, j'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai autorisé la réouverture des deux Pôles d'Activités et de Soins Adaptés (PASA).

Au regard des derniers résultats et du suivi médical et paramédical des résidents, vous trouverez ci-dessous un état de la situation à ce jour, le vendredi 29 janvier 2021 et à cette heure.

A. S'agissant de la situation épidémique et vaccinale générale au sein de la Résidence DEBROU, à ce jour, le vendredi 29 janvier 2021 et à cette heure :

- Pour ce qui concerne les résidents :
 - o Au total 84 résidents ont été déclarés positifs. Parmi ceux-ci :
 - 16 résidents ont malheureusement succombé des suites de la *COVID-19*,
 - 45 isollements sont levés car les résidents touchés par la *COVID-19* sont déclarés guéris par le corps médical et/ou non-contagieux désormais,
 - 23 résidents demeurent sous surveillance médicale et paramédicale renforcée.
 - o 136 résidents ont été confirmés négatifs à la *COVID-19* depuis le début de l'épidémie.
- Pour ce qui concerne le personnel :
 - o Au total, 32 agents ont été déclarés positifs à la *COVID-19*. Parmi ceux-ci :
 - 23 agents ont repris leur poste au regard du fait qu'ils sont considérés guéris, c'est-à-dire ayant respecté un isolement à domicile d'au moins 7 jours et jusqu'à la disparition de tout symptôme au moins 48H00 avant la reprise.
 - 9 membres du personnel demeurent en arrêt de travail du fait de la *COVID-19* pour l'instant.

Je vous rappelle également que l'ensemble des tests déclarés positifs à la *COVID-19* pour les résidents et pour le personnel sont en cours d'analyse pour déterminer s'il s'agit notamment du variant anglais de la *COVID-19*. Outre les 5 cas déjà connus au sein de la Résidence DEBROU, à ce jour, le vendredi 29 janvier 2021 et à cette heure, nous sommes toujours dans l'attente de ces éléments d'information.

- Pour ce qui concerne la vaccination des résidents :
 - o Au total 145 résidents ont reçu leur première injection du vaccin contre la *COVID-19* ;
 - o À ce jour, 54 résidents ont reçu la seconde dose du vaccin contre la *COVID-19* ;
 - o Il est prévu d'administrer 54 doses de vaccin contre la *COVID-19* du 01 au 05 février 2021 : 7 en première et 47 en seconde dose.

B. S'agissant de la vie sociale et thérapeutique des résidents par unité de vie, à ce jour le vendredi 29 janvier 2021 et à cette heure :

a. Les Bleuets - Bâtiment A, RDC (A0) :

À ce jour, le vendredi 29 janvier 2021 et à cette heure, il n'y a pas de cas nouveau de *COVID-19* à déclarer, l'unité de vie « Les Bleuets » au A0 reste sous contrôle médical sans faire l'objet de mesures sanitaires supplémentaires.

Au regard du contexte sanitaire de l'unité de vie « Les Bleuets » au A0, je vous informe que les visites des familles et des proches demeurent autorisées.

Le restaurant et le salon continuent de bénéficier aux résidents et à la vie sociale.

En outre, j'ai le plaisir de vous informer qu'à compter du lundi 01 février 2021, le PASA situé à toute proximité de l'unité de vie « Les Bleuets » au A0 rouvrira ses portes et pourra à nouveau profiter pleinement aux résidents.

b. Les Lys – Bâtiment A, 1^{er} étage (A1) :

À ce jour, le vendredi 29 janvier 2021 et à cette heure, il n'y a pas de cas de *COVID-19* à déclarer, l'unité de vie « Les Lys » au A1 reste sous contrôle médical sans faire l'objet de mesures sanitaires supplémentaires.

Au regard du contexte sanitaire de l'unité de vie l'unité de vie « Les Lys » au A1, je vous informe que les visites des familles et des proches demeurent autorisées.

Le restaurant et le salon continuent de bénéficier aux résidents et à la vie sociale.

c. Les Œillets - Bâtiment A, 2^{ème} étage (A2) :

J'ai le plaisir de vous informer que j'autorise à nouveau les visites des familles et des proches aux résidents habitant au sein de l'unité de vie « Les Œillets » au A2 à compter du mardi 02 février 2021 sauf pour les cas d'isolement individuels conformément à l'application des modes opératoires en vigueur au sein de la Résidence DEBROU, et dans le respect des mesures barrières.

En outre, sauf évènement nouveau ne permettant plus de garantir la sécurité des résidents, des familles et du personnel, je vous informe que les résidents de cette unité de vie pourront à nouveau profiter du restaurant, du salon et plus généralement des espaces conviviaux à compter du vendredi 05 février 2021.

d. Les Amaryllis - Bâtiment B, RDC (B0) :

À ce jour, le vendredi 29 janvier 2021 et à cette heure, il n'y a pas de cas de COVID-19 à déclarer, l'unité de vie « Les Amaryllis » au B0 reste sous contrôle médical sans faire l'objet de mesures sanitaires supplémentaires.

Au regard du contexte sanitaire de l'unité de vie « Les Amaryllis » au B0, je vous informe que les visites des familles et des proches demeurent autorisées.

Le restaurant et le salon continuent de bénéficier aux résidents et à la vie sociale.

En outre, j'ai le plaisir de vous informer qu'à compter du lundi 01 février 2021, le PASA situé à toute proximité de l'unité de vie « Les Amaryllis » au B0 rouvrira ses portes et pourra à nouveau profiter pleinement aux résidents.

e. Les Iris - Bâtiment B, 1^{er} étage (B1) :

J'ai le plaisir de vous informer que j'autorise à nouveau les visites des familles et des proches aux résidents habitant au sein de l'unité de vie « Les Iris » au B1 à compter du jeudi 04 février 2021 sauf pour les cas d'isolement individuels conformément à l'application des modes opératoires en vigueur au sein de la Résidence DEBROU, et dans le respect des mesures barrières.

En outre, sauf évènement nouveau ne permettant plus de garantir la sécurité des résidents, des familles et du personnel, je vous informe que les résidents de cette unité de vie pourront à nouveau profiter du restaurant, du salon et plus généralement des espaces conviviaux à compter du mardi 09 février 2021.

f. Les Dahlias - Bâtiment B, 2^{ème} étage (B2) :

Des mesures d'isolement pour l'ensemble des résidents de l'unité de vie « Les Dahlias » sont en vigueur depuis le samedi 02 janvier 2021.

J'ai le regret de vous informer que les visites des familles et des proches demeurent suspendues pour l'instant. En effet, l'épidémie est malheureusement toujours active au sein de cette unité de vie. Pour autant, croyez bien que nous déployons toute notre énergie dans le but d'endiguer le virus de la COVID-19 et protéger les résidents. Le bien-être psychologique et social des résidents étant notre priorité, le suivi individuel quotidien a été renforcé. Chaque référent institutionnel a été sensibilisé en ce sens pour les suites immédiates à donner.

Je vous rappelle que les personnes ayant rendu visite aux résidents au cours des derniers jours et les intervenants extérieurs qui sont venus dans l'établissement sont invités à se faire dépister.

Soyez assuré que toutes les forces vives de la Résidence DEBROU sont plus que mobilisées pour venir à bout de ce nouvel épisode épidémique.

La sécurité de tous dépend de la vigilance de chacun.

Vous remerciant vivement de votre compréhension et de votre confiance,

Le Directeur

A. ESSALHI



Copie :

- **Monsieur AUGIS Frédéric**, Maire de la Ville de Joué-Lès-Tours
- **Monsieur PAUMIER Jean-Gérard**, Président du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire
- **Madame AUGIS Sylviane**, Présidente du Conseil d'Administration de l'EHPAD DEBROU
- **Madame SALLY-SCANZI Myriam**, Déléguée Départementale ARS Centre-Val de Loire
- **Monsieur MISPOULET Thierry**, Directeur de l'Autonomie – Conseil Départemental d'Indre-et-Loire

